



CONDITIONS DEFINITIVES EN DATE DU 29 janvier 2007
CONCERNANT LES BONS SUR ACTION(S)

Type de Bons : Européen

Exercice automatique à la Date de Maturité

EMETTEUR : BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V

- Date d'Emission : 31 janvier 2007

Garant : BNP PARIBAS

- Prise ferme : BNP Paribas Arbitrage S.N.C

Tranche	Nature du Bon d'Option	Nombre de Bons émis	Action	Bourse	Marché Organisé	Lot de Bons	Prix d'Emission
1A	Achat	2 000 000	NEXITY	Euronext Paris	Euronext.liffe	20	EUR 0,21
1B	Achat	2 000 000	NEXITY	Euronext Paris	Euronext.liffe	20	EUR 0,21
2A	Achat	2 000 000	NATIXIS	Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 0,20
2B	Achat	2 000 000	NATIXIS	Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 0,22
2C	Achat	2 000 000	NATIXIS	Euronext Paris	Euronext.liffe	5	EUR 0,25

Tranche	Prix d'Exercice	Date d'Exercice	Date de Maturité	Code ISIN	Code Mnémonique	Code Commun
1A	EUR 62	Date de Maturité	14 juin 2007	NL0000666824	2752B	28479298
1B	EUR 67	Date de Maturité	20 septembre 2007	NL0000666832	2753B	28479352
2A	EUR 24	Date de Maturité	14 juin 2007	NL0000666840	2754B	28479760
2B	EUR 25	Date de Maturité	20 septembre 2007	NL0000666857	2755B	28479859
2C	EUR 26	Date de Maturité	20 décembre 2007	NL0000666865	2756B	28479921

Devise de Règlement	EUR
Nombre minimum de Bons négociables sur l'Eurolist d'Euronext Paris	1 000 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce nombre, par multiple entier de 1 000 Bons d'Option)
Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
Clause de Radiation	Les Bons seront radiés de l'Eurolist d'Euronext Paris SA six Jours de Bourse avant la Date de Maturité
Modalités d'assimilation	Non applicable
Quotité Minimum d'Exercice	Non applicable
Quotité Maximum d'Exercice	Non applicable
Contact Investisseurs	Marketing Warrants et Certificats 0 800 235 000 (n° vert)
Référence du Prospectus de Base et du (des) Supplément(s) d'Information(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Le Prospectus de Base visé par l'Autorité des Marchés Financiers le 25 aout 2006 sous le n° 06-294. - Actualisations du Document de Référence du Garant déposées auprès de l'Autorité des marchés financiers le 6 septembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A03, le 20 novembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A04 et le 7 décembre 2006 sous le n°D. 06-0075/A05.

Avertissement des sociétés :

L'Autorité des Marchés Financiers attire l'attention du public sur le fait que :

La société Natixis fait savoir aux investisseurs que les warrants sont des produits volatils qui s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. La société Natixis attire plus particulièrement l'attention du public sur les facteurs de risque figurant dans le prospectus de base visé par l'autorité des marchés financiers (AMF). La société Natixis fait aussi savoir que les présents bons d'option sont émis sous la responsabilité de BNP Paribas, elle n'a par conséquent aucune obligation financière ou juridique concernant ces bons d'option. En outre, la société attire l'attention sur le fait que les bons d'option n'attribueront au porteur ni droit d'information, ni droit de vote, ni droit à dividende vis à vis de la société Natixis.

Avertissement de l'Emetteur :

Les Bons peuvent être sujets à d'importantes fluctuations de cours, qui peuvent dans certaines circonstances, se traduire par une perte intégrale du prix d'achat des Bons. L'attention des acheteurs potentiels de Bons est attirée sur le fait qu'ils ne devront prendre leur décision d'investissement qu'après examen approfondi avec leurs propres conseils de l'adéquation de ces Bons au regard de leur situation financière.